



Communauté de Communes
du Pays du Vermandois

MAG'

déchets

n°8

MAI 2023

Le magazine « spécial déchets ménagers » des habitants
de la Communauté de Communes du Pays du Vermandois

À chaque déchet,
une solution !

2

Nouvelle déchèterie

3

Déchets organiques,
bientôt du nouveau

4

Info mensualisation

Attilly - Aubencheul-aux-Bois - Beaufeuve - Beauvois-en-Vermandois - Becquigny - Bellenglise - Bellicourt - Bohain-en-Vermandois - Bony
Brancourt-le-Grand - Caulaincourt - Croix-Fonsomme - Douchy - Estrées - Etaves-et-Bocquiaux - Etreillers - Fluquières - Fontaine-Uterte - Foreste
Francilly-Selency - Fresnoy-le-Grand - Germaine - Gouy - Gricourt - Hargicourt - Holnon - Jeancourt - Joncourt - Lanchy - Le Catelet - Le Verguier
Lehaucourt - Lempire - Levergies - Magny-la-Fosse - Maissemy - Montbrehain - Montigny-en-Arrouaise - Nauroy - Pontru - Pontruet - Prémont
Ramicourt - Roupy - Savy - Seboncourt - Sequehart - Serain - Trefcon - Vaux-en-Vermandois - Vendelles - Vendhuile - Vermand - Villeret



Travaux déchèterie de Bohain - Mars 2023 - © ECAA

NOUVELLE DÉCHÈTERIE

Construite dans la zone du Moulin Mayeux à Bohain-en-Vermandois, la nouvelle déchèterie intercommunale verra bientôt le jour et remplacera l'ancien site devenu obsolète.

Cet équipement assurera une sécurité maximum aux agents, comme aux usagers. Il viendra compléter l'offre déjà en place à Joncourt et à Vermand.

Ce qu'il faut retenir

D'une superficie aménagée de **21 000 m²**, la déchèterie est conçue pour permettre une circulation fluide. Une voie est consacrée au passage des particuliers et des artisans. Un autre accès est réservé aux repreneurs des bennes. Les professionnels passeront par un pont bascule qui permettra d'obtenir des données chiffrées sur le poids des déchets collectés.

Un **contrôle d'accès automatisé** permettra de réserver l'entrée à la déchèterie uniquement aux personnes résidentes du territoire du Vermandois. Pour cela, vous serez invités prochainement à vous créer un compte utilisateur.

Un panneau lumineux permettra d'informer les usagers en temps réel.

Le site est composé de 3 zones

- Une **zone couverte** pour les déchets stockés sous abris tels que l'électroménager, les huiles, les déchets dangereux, etc.
- Une **zone de déchargement** sur une plateforme pour les gravats et les déchets végétaux.
- Une **zone de 12 bennes à quai** pour les différents flux de déchets (encombrants, bois, mobilier, métaux...)

L'ouverture de la nouvelle déchèterie de Bohain-en-Vermandois est prévue dans le courant de l'été.

€ Comme aujourd'hui, l'accès sera **payant pour les professionnels et gratuit pour les particuliers.**

Les objectifs de ce nouvel équipement

- Améliorer la disponibilité des agents pour vous accompagner et vous renseigner.
- Renforcer le contrôle relatif à la provenance des déchets.
- Améliorer le tri et accentuer la valorisation ainsi que le recyclage des déchets déposés.

i Les **modalités pratiques** (horaires, déchets acceptés, plan d'accès...) seront communiquées prochainement.



DÉBUT DES TRAVAUX :

le 7 juin 2022

FIN DES TRAVAUX :

Été 2023 (prévisionnel)

INVESTISSEMENT :

1 663 921 € HT



SUBVENTIONS :

670 433 € HT



COÛT TOTAL DES TRAVAUX :

2 334 354 € HT



DÉCHETS ORGANIQUES, BIENTÔT DU NOUVEAU



À partir du 1er janvier 2024, conformément à la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire, **il ne sera plus possible de jeter nos biodéchets alimentaires dans la poubelle à ordures ménagères (bac vert)**. Face à cette obligation, le compostage est une solution pour favoriser le retour à la terre de certains déchets organiques.

Les biodéchets concernés par cette obligation légale sont les déchets de cuisine : épluchures de fruits et légumes, trognons, coquilles d'œuf, marc de café. Attention, les restes de viande, de poisson, de crustacés et autres produits d'origine animale ne sont, quant à eux, pas indiqués pour garder un compost frais et éviter la présence de nuisibles. Les déchets organiques représentent encore **1/3 du contenu de votre poubelle d'ordures ménagères résiduelles** (bac vert). Ils constituent un gisement non négligeable qu'il faut maintenant détourner de l'incinération et de l'enfouissement, en vue de leur valorisation.

Afin d'appliquer cette réglementation, votre Communauté de Communes, aux côtés de Valor'Aisne, le syndicat pour la valorisation et le tri des déchets dans l'Aisne, mène une réflexion sur les solutions à mettre en place sur notre territoire. Pour cela, un bureau d'études planche actuellement sur plusieurs hypothèses envisageables d'ici l'année prochaine.

Astuces

anti gaspillage alimentaire

- Faites l'inventaire de vos stocks alimentaires avant de faire vos courses
- Planifiez vos menus pour la semaine
- Achetez en quantité modérée et soyez attentifs aux dates de péremption
- Achetez en vrac
- Conservez les aliments à la bonne température, pour garantir une plus grande durabilité
- Préparez la juste quantité de nourriture pour éviter les restes
- Cuisinez les restes, plutôt que les jeter





INFO MENSUALISATION

Vous êtes mensualisé pour le paiement de votre redevance des déchets ménagers ? Alors vous êtes concerné par l'information ci-dessous.

La Communauté de Communes du Pays du Vermandois a fait le choix de confier la gestion de sa base de données "déchets ménagers" à un nouveau prestataire. Une période de transition pour l'exportation de la base de données actuelle est indispensable.

Exceptionnellement, la mensualisation 2023 démarrera donc à compter du mois de juillet 2023.



Echelonnement en **7 échéances** (au lieu de 10), de juillet 2023 à janvier 2024.



Les **échéanciers 2023** parviendront aux usagers concernés **avant le premier prélèvement** du mois de juillet 2023.



Une question concernant votre facturation ?
om.redevance@cc-vermandois.com

Vous souhaitez mensualiser votre redevance des déchets ménagers ?

Afin d'obtenir un dossier de mensualisation :

- écrivez à **om.redevance@cc-vermandois.com**
- ou contactez le **03.23.09.50.51** (du lundi au vendredi)



**Communauté de Communes
du Pays du Vermandois**

RD 1044 • Hameau de Riqueval
02420 BELLICOURT
Tél. 03.23.09.50.51
contact@cc-vermandois.com
www.cc-vermandois.com
 [ccvermandois](https://www.facebook.com/ccvermandois)